****

**LÉGION ROYALE CANADIENNE**

**FILIALE RICHELIEU (QUÉBEC 79)**

**Assemblée générale**

**Sis au 745 Des Carrières Saint-Jean-sur-Richelieu**

le 14 mai 2019 à 19h00

**PROCÈS-VERBAL**

**Membres comité exécutif :**

Président Camarade Maurice Leblanc

Président sortant Camarade Gilbert Leroux

1er Vice-Président Camarade Yves Lavoie

2e Vice-Président Camarade Michel Duquette ***absent***

Trésorier Camarade Marlène Leroux

Secrétaire Camarade Richard Octeau

**Administrateurs (trices) :**

Fonds du Coquelicot / Relations Publiques Camarade Frederick Lawrence

Officier d’entraide Anciens Combattants / Maison Camarade Robert Tanguay ***absent***

Adhésion Camarade Claude Ruest ***absent***

Bar Camarade René Pellerin

Cuisine ***Poste Vacant***

Responsable des réservations Camarade Guy Marion

Bien-être Camarade France Trahan

Sports et Loisirs Camarade Robert Bélisle

Kit Shop et Sécurité Camarade Germain Gagnon ***absent***

Sergent d’Armes Camarade Marcel Pedneault

**Procès-verbal**

**1. Ouverture de la réunion :**

Le président déclare l’ouverture de l’assemblée générale à 19h00.

* 1. **Cérémonie d’ouverture :**

L’ouverture de la réunion se déroule selon le protocole déjà établi.

* 1. **Rapport des présences** : Le Sgt d’Armes informe l’assemblée que nous sommes 48 membres présents.
	2. **Discourt d’ouverture du président**:

Le président déclare ce qui suit; « *Comme plusieurs filiales possèdent son petit forum de membres qui cherchent des occasions de discorde. Nous ne sommes pas différents. Notre filiale possède aussi son petit cortège de mécontents. Là où le bât blesse c’est quand on me demande de punir des camarades sur demande. Camarades de tout acabit, sachez que je ne suis pas ici pour agir comme agent correctionnel. Et mon rôle n’est pas de punir sur votre simple demande. Sachez également que l’assemblée générale n’est pas le forum pour loger les disputes entre membres d’une même filiale. Le manuel des statuts généraux de la LRC, est le guide officiel à suivre pour loger et débattre les plaintes entre membres d’une filiale. Ce tribunal administratif vous assurera la pleine visibilité que vous souhaitez avoir pour vos actions* ».

* 1. **Adoption de l’ordre du jour (Annexe « A ») :**

**Ajout à l’ordre du jour** :

5.1Commentaires de la Cde Sylvie Legault envers le président

5.2 Question au président, Cde Sylvain Vigneault

5.3 Question au président, Cde Michel Viens

L’ordre du jour est adopté avec les ajouts :

Proposé par : Camarade Clément Morand

Appuyé par : Camarade Gilles Paquette

Adopté à l’unanimité

**2. Affaires courantes**

2.1 **Adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée générale le 20 novembre 2018 et 19 février 2019 :**

Le secrétaire rappelle aux membres que lors de l’assemblée générale du 19 février 2019, il fut proposé et adopté à l’unanimité que le procès-verbal du 20 novembre 2018 et du 19 février 2019 soient proposés et adoptés ensembles à l’AG du 14 mai, car il manquait beaucoup trop de détails en ce qui concerne les nombreuses motions qui furent votées à l’AG du 20 novembre 2018. Les membres du C.E. ont révisé ce PV et il est maintenant prêt pour son approbation par l’AG d’aujourd’hui.

Il est proposé que le procès-verbal de l’AG du 20 novembre 2018 soit adopté tel que lu :

Proposé par : Camarade Denise Pageau

Appuyé par : Camarade Paul Veilleux

Adopté à l’unanimité

Il est proposé que le procès-verbal de l’AG du 19 février 2019 soit adopté tel que lu :

Proposé par : Camarade Guy Marion

Appuyé par : Camarade Nicole Gingras

Adopté à l’unanimité

2.2 **Lecture des états financiers :**

La Camarade Marlène Leroux fait la lecture des états financiers. Remise des états financiers au secrétaire **(Annexe « B »)**.

Les états financiers sont adoptés sans modification :

Proposé par : Camarade Pierre Lemieux

Appuyé par : Camarade René Béland

Adopté à l’unanimité

2.3 **Correspondance :**

2.3.1 **Lettre des dames auxiliaires de la filiale** :

 Le président nous fait la lecture d’une lettre datée du 24 avril 2019 qu’il a reçue de la secrétaire/trésorière

 de l’auxiliare féminin de la filiale la Camarade Ghislaine Duteau l’informant qu’il fut décidé à l’unanimité de

dissoudre ce comité à partir du 23 avril 2019. Le président mentionne qu’il avait déjà eux quelques discussions un peu après les fêtes de Noel avec la présidente de l’Auxiliaire Féminin, et il était évident qu’il y avait

 disfonctionnement au sein du groupe et elles n’ont pas eux d’autres choix que de dissoudre l’organisation. Le

 président déplore cette situation, mais nous informe que ce n’est pas de son contrôle.

2.3.2 **Courriel du Capt Chin de l’ELRFC** :

 Le secrétaire mentionne qu’il a reçu un courriel du Captitaine David Chin Yuen Kee, qui est agent

 de dévelopement de contenu à l’ELRFC Saint-Jean. Le secrétaire informe l’assemblée que le président va en

 parler plus longuement (voir 3.13.2).

**2.4 Compte-rendu du Comité exécutif :**

2.4.1 **1er Vice-président** :

2.4.1.1 **Volontaires / Inventaires de la Filiale** :

Le 1er Vice-Président demande aux membres de l’AG l’aide de volontaires pour effectuer un inventaire complet de notre filiale, car d’ici les prochaines semaines nous devons avoir complété cet inventaire, afin de se conformer aux exigences de notre assureur. Il nous dit qu’il va céduler une ou deux journées par semaine et il va procéder avec l’inventaire par secteur. Il demande aux membres qui sont volontaires pour cette tâche de venir le voir après l’AG ou de l’appeler et il va décider d’une date d’inventaire avec eux. **À suivre**

2.4.1.2 **Enseigne lumineuse « OUVERT »**:

Le 1er Vice-Président informe les membres de l’AG qu’il a acheté en ligne sur le web une enseigne lumineuse « Ouvert » pour la fenêtre, il pensait être capable de l’avoir installée pour l’AG mais l’enseigne ne lui a pas encore été livrée **À suivre**

2.4.1.3 **Électricien membre de la filiale / Travaux d’électricité à la Filiale** :

Le 1er Vice-Président nous informe qu’il est présentement dans le processus de contacter le Camarade Jean Rivard un électricien membre en règle de notre filiale, afin de lui demander s’il peut effectuer des travaux d’électricité à notre filiale.

Le 1er Vice-Président mentionne que ce projet d’électricité sera passé à l’administrateur maison le Camarade Robert Tanguay qui est absent pour cette AG. **À suivre**

2.4.2 **2e Vice-président :** Le Camarade Michel Duquette est absent.

Le président mentionne que le 2e Vice-Président aurait aimé être présent à cette AG ce soir, mais des

 conditions familiales concernant l’état de santé de son épouse le demande à son chevet.

2.4.3 **Trésorier :** La Camarade Marlène Leroux n’a aucun point pour les membres de l’assemblée.

2.4.4 **Secrétaire :**

2.4.4.1 **Procès-verbaux des réunions du C.E. et d’AG :**

Le secrétaire explique aux membres de l’assemblée que les copies des PV des réunions du C.E. et d’AG sont

 tous affichées au babillard, une copie brouillonne non-officielle est affichée jusqu’à ce que le PV en question

 soit officiellement présenté et adopté par le C.E. pour un PV de réunion ou par l’AG pour un PV d’AG, ex. le

 PV de cette AG sera présenté et approuvé lors de la prochaine AG du 13 août 2019. Il mentionne également

 que les PV de réunions du C.E. et réunions conjointes C.E. + Administrateurs sont affichés pour que les

 membres puissent prendre connaissance des décisions qui sont prises, question transparence.

2.4.4.2 **Ordre du jour des AG** :

 Le secrétaire informe les membres de l’assemblée qu’il envoie une copie électronique de l’ordre du jour de la

 prochaine AG sous la forme d’un courriel envoyé à tous nos membres qui possèdent une adresse courriel. Le

 secrétaire explique aux membres qu’ils peuvent lui envoyer leurs sujets de discussion ou leurs questions par

 courriel et il pourra les inclure à l’ordre du jour.

2.4.4.3 **Sujets à discuter / Points à passer lors d’une AG** :

 Le secrétaire mentionne que nous avons beaucoup de sujets à discuter et de points à passer lors d’une AG. Il

 demande aux membres qui désirent prendre la parole durant une AG d’être clair, précis et concis dans leurs

 propos, afin de ne pas s’éterniser en longueur.

2.4.5 **Président sortant :** Le Camarade Gilbert Leroux est absent.

 Le président mentionne que le président sortant ne peut être présent pour cette AG ce soir, puisqu’il a dû se

 rendre à Chicoutimi pour de la mortalité.

**3. Administrateurs**

3.1 **Président du Fonds du Coquelicot** :

 Le Camarade Frederick Lawrence fait la lecture d’un texte qui fut remis au secrétaire et qui a pour titre; *«* *Accomplissements du comité du fonds du coquelicot depuis la dernière assemblée »* (**voir l’annexe « C »**)

3.1.1 **Financement de la porte d’accès pour personnes handicapé**es:

 Il est proposé de voter $13,200.00 du fonds du coquelicot pour financer la porte d’accès pour personnes handicapées.

 Proposé par : Camarade Laurier Trahan

 Appuyé par : Camarade Pierre Lemieux

 Adopté à l’unanimité

3.1.2 **Financement de l’autobus pour le transport du piquenique à l’île Bizarre** :

 Il est proposé de voter $ 400.00 du fonds du coquelicot pour financer le transport par autobus pour le piquenique à l’Île Bizarre :

 Proposé par : Camarade Robert Bélisle

 Appuyé par : Camarade Guy Marion

 Adopté à l’unanimité

3.1.3 **Total des dons pour les trois corps de cadets** :

 Il est proposé de voter $3,000.00 du fonds du coquelicot en dons pour les trois corps de cadets.

 Proposé par : Camarade Paul Veilleux

 Appuyé par : Camarade Guy Marion

 Adopté à l’unanimité

3.1.4 **Total des dons pour le HHR** :

 Il est proposé de voter $3,000.00 du fonds du coquelicot en dons pour l’Hôpital du Haut Richelieu.

 Proposé par : Camarade Yves Lavoie

 Appuyé par : Camarade Ursula Gravelle

 Adopté à l’unanimité

3.1.5 **Programme de transport de nos Vétérans** :

Le Camarade Fred Lawrence a suggéré au CE de créer un programme de transport pour nos vétérans qui doivent se rendre à leurs rendez-vous ex. médecin, tests, banque etc… Il nous annonce que le fonds du coquelicot défraie un montant pour couvrir les frais d’essence du chauffeur; $25.00 pour les transports locaux et $50.00 pour les transports à l’extérieur de la ville, les frais de stationnement ne seront pas remboursés. Les vétérans en mesure de se déplacer n’auront pas droit à ce service. Il informe les membres de l’assemblée que le fonds du coquelicot a prévus un total de $500.00 pour ce programme. Il précise également que le 1er Vice-président est responsable de la gestion de ce programme.

3.1.6 **Question du Camarade Claude Michaud au président du fonds du coquelicot concernant le barrage**

 **routier** :

La Filiale Richelieu (Québec 79) tiendra son barrage routier le 14 septembre prochain avec 30 membres de la filiale, avec l’aide de l’association du R22R; la totalité des dons vont-ils à la filiale ou les dons sont séparés moitié-moitié?

Le président du fonds du coquelicot confirme que les dons sont séparés moitié-moitié avec l’association du R22R. Il mentionne que sans la participation de l’association R22R il n’y aurait pas eu de barrage routier. Il mentionne également que la majorité des membres de l’association du R22R sont membres de la filiale.

3.2 **Officier d’entraide Anciens Combattants :** Le Camarade Robert Tanguay est absent

3.3 **Administrateur de l’adhésion :** Le Camarade Claude Ruest est absent

 Le secrétaire fait la lecture du « Rapport de l’Administrateur de l’adhésion » qui date du 7 mai 2019 (**voir annexe « D »**)

3.4 **Administrateur du Bar :**

 Le Camarade René Pellerin mentionne qu’il n’y aura plus de chips et de hot-dog gratuits aux TGIT de la filiale, à compter de la semaine prochaine, une décision prise par la direction.

3.5 **Administrateur de la** **Cuisine :** Le poste d’administrateur de la cuisine est vacant.

 Le Camarade Yves Lavoie nous dit qu’il va parler au nom du 2e Vice-Président qui est absent, il nous informe que la cuisine va bien, qu’il y a une grosse charge de travail en cuisine avec les nombreuses fonctions privées, les soupers du vendredi et les fonctions de la filiale. Il mentionne aux membres de l’assemblée que la cuisine a besoins de plus de membres qui s’impliquent comme bénévoles, car le petit groupe de bénévoles qui portent présentement la cuisine à bout de bras commencent à être à bout de souffle.

3.6 **Administrateur des réservations** :

 Le Camarade Guy Marion nous informe que les réservations de fonctions privées sont complètes jusqu’à la fin juin, il dit que la clientèle est satisfaite de ce que l’on offre comme repas et service. L’Administrateur des réservations en profite pour remercier tous les membres bénévoles qui s’impliquent en cuisine et au service.

3.7 **Administratrice du** **Bien-être :**

 La Camarade France Trahan mentionne qu’en date du 8 mai elle a visité le Camarade Raymond Bédard hospitalisé au HHR.

 Le Camarade Frederick Lawrence nous informe que le Camarade Gaétan Carron est présentement hospitalisé à l’hôpital générale de Montréal.

3.8 **Administrateur des Communications et Relations Publiques** :

Le Camarade Frederick Lawrence mentionne que les communications vont bien, étant donné qu’il n’a pas

reçu de plainte.

3.9 **Administrateur des Loisirs** :

3.9.1 **TGIT Spécial; jeudi 16 mai 2019** :

 Le Camarade Robert Bélisle nous informe que nous fêterons le 90e anniversaire de naissance de la Camarade Mary Archer le 16 mai prochain lors d’un TGIT spécial; ailes de poulet, frites et poutines.

3.9.2 **Formulaire d’identification des bénévoles** :

 L’administrateur des loisirs nous informe qu’il travaille présentement à l’élaboration d’un formulaire qui va inciter nos membres à s’impliquer comme bénévoles à la filiale, en identifiant leurs champs de compétences et leur disponibilité À suivre.

3.9.3 **Fonctions de juin 2019** :

 L’administrateur des loisirs nous annonce les fonctions à venir suivantes:

* Samedi 8 juin : Souper de Pooleurs; « Repas de Homards »
* Samedi 15 juin : Souper d’ouverture du BBQ « Cuisses de poulet et côtes levées »

 3.10 **Administrateur Maison** : Le Camarade Robert Tanguay est absent.

3.11 **Administrateur du Kit-shop et de la Sécurité** : Le Camarade Germain Gagnon est absent.

3.12 **Sergent d’Armes :**

 Le Camarade Marcel Pedneault nous informe qu’il n’a rien à déclarer.

3.13 **Président :**

3.13.1 **Objectifs du président à son arrivée en fonction** :

 Le président mentionne qu’il avait deux objectifs principaux au début de son mandat, le premier étant de ne pas entreprendre de travaux majeurs impliquant de grandes modifications à notre bâtisse de $15,000.00 ou $20,000.00. L’objectif était plutôt d’amasser le plus d’argent possible pour laisser de l’argent en banque disponible pour le prochain C.E. qui entrera en fonction en 2019.

 Mon deuxième objectif était de mettre fin aux chicanes internes, pour la raison que j’ai reçu de nombreuses plaintes de camarades qui étaient fatigués de constater que lorsqu’ils fréquentaient la filiale pour les AG; qu’il y avait toujours de la chicane entre les membres et qu’ils ne voulaient plus assister aux AG pour cette raison. Il demande aux membres dans la salle de lever la main ceux qui n’aime pas la chicane dans les AG; beaucoup de membres ont levé leurs mains, le président conclut en disant qu’il a peut-être atteint son objectif.

3.13.2 **Contre-rendu de la rencontre avec le Capt Chin de l’ELRFC Saint-Jean** :

 Le président nous informe que le 6 mai dernier il a rencontré ici à la filiale le Capt Chin de l’ELRFC, un militaire d’une

 trentaine d’années qui désire lui et un groupe de collègues s’impliquer et nous aider au sein de notre filiale. Le président lui

 a plutôt proposé de créer un pont entre la filiale et la Garnison de Saint-Jean. Il a expliqué au Capt Chin que la filiale

 aimerait bien revoir les recrues fréquenter notre filiale. Le Capt Chin est d’accord avec l’idée du président, le Capt Chin a

 dit au président qu’il va parler à certaines personnes pour voir s’il peut développer un intérêt et si c’est le cas, le président

 et lui vont se réunir de nouveau pour en discuter. **À suivre**

3.13.3 **Relève / Nominations pour remplacer le C.E.** :

 Le président mentionne qu’il est très important pour l’ensemble des membres qu’ils (elles) préparent la relève pour les prochaines élections du nouveau C.E. lors de l’AG annuelle du 12 novembre 2019. Le nouveau comité est élu en novembre mais entre en fonction le 1 janvier 2020. Nous commencerons le dépôt des candidatures pour combler les postes du nouveau C.E. lors de la prochaine AG du 13 août 2019 et les candidatures vont demeurer ouvertes pour appliquer jusqu’aux élections. Il souligne l’importance aux membres à se former une nouvelle équipe pour remplacer le C.E. présentement en place, de ne pas attendre à la dernière minute et le président mentionne également que les membres n’ont pas à se former une équipe en catimini, ils (elles) peuvent le faire au grand jour, sans se cacher. **À suivre**

**4. Affaires nouvelles :**

Aucune affaire nouvelle.

**5. Divers**

5.1 **Commentaire de la Camarade Sylvie Legault envers le président** :

 La Camarade Legault suggère au président de considérer et de traiter tous les membres de la filiale sur le

même pied d’égalité. Elle explique que nous avons beaucoup de bénévoles à la filiale qui travaillent très fort elle sent que ces gens ne sont pas tous considérés à leur juste valeur.

 Le président rassure les membres de l’AG que les membres bénévoles sont à ses yeux considérés comme très

 importants, car c’est grâce à eux que nous pouvons faire nos frais, car ces gens sont les exécuteurs du travail,

 on le sait et nous reconnaissons leur grande valeur.

5.2 **Question pour le président de la part du Camarade Sylvain Vigneault** :

 Le Camarade Sylvain Vigneault demande au président que le contenu de son discours d’ouverture de l’AG signifie-t-il que nous n’avons pas le droit de parole aux AG?

 Le président répond qu’une plainte ne peut pas être apportée à une AG, les plaintes doivent suivre leur cheminement selon les directives établies aux statuts généraux nationaux de la LRC. Vous n’avez qu’à prendre connaissance des directives établies aux statuts généraux nationaux de la LRC concernant les plaintes et de suivre la procédure. D’ailleurs lorsque vous logez une plainte, cette dernière est considérée confidentielle. « *Mon intention n’est pas de vous museler mais plutôt d’éviter comme dans le passé des chicanes interminables* ».

 Le Cde Vigneault mentionne que ça fait 17 ans qu’il fréquente la filiale et il demande au président s’il l’a déjà vue se chicaner. Le président lui dit qu’il ne le visait pas personnellement. Le Cde Vigneault mentionne qu’il veut défendre les droits des membres et surtout les droits des membres qui ont servi. Le président lui répond qu’il peut parfaitement défendre les droits des membres en utilisant les outils à sa disposition dans les directives établies aux statuts généraux nationaux de la LRC concernant les plaintes. Le président informe le Cde Vigneault que la procédure est d’envoyer sa plainte sous plis confidentiel au secrétaire de la filiale, qui va la remettre au président et ce dernier va créer un comité de plainte qui va entendre et délibérer sur ladite plainte.

5.3 **Question pour le président de la part du Camarade Michel Viens** :

 Le Camarade Michel Viens mentionne au président qu’il a reçu un courriel provenant de lui, qui mentionne : « *Les officiers de l’Exécutif ont décidé de rejeter la plainte* » Question : je veux seulement savoir c’est qui les officiers que vous mentionnez?

 Le président lui répond que les officiers du C.E. sont le président, le 1er vice-président, le 2e vice-président, le trésorier et le secrétaire. Il informe le Cde Viens que sa question est une façon détournée de discuter de cette plainte.

 Le secrétaire informe les membres de l’AG qu’il est un officier de ce C.E. et qu’il n’a jamais été mis au courant de cette plainte.

 **Commentaire du Cde Frederick Lawrence** : Il parle aux membres de l’AG en tant que commandant adjoint du Distric-10 et il mentionne qu’une plainte doit être bien étoffée et pertinente. Il informe l’AG qu’il a dernièrement visité une filiale du district a 5 reprises pour des plaintes et que la prochaine visite concernant cette plainte se traduira par la fermeture de cette filiale. Il mentionne qu’aucun comité de plainte ne peut forcer un membre à s’excuser, il peut lui suggérer mais pas le forcer.

 **Commentaire du Cde Laurier Trahan** : Il mentionne qu’il a manqué beaucoup d’AG dans la dernière année, pour la raison qu’il déteste la chicane. « *Le Chris de Chialage qu’il y a icitte tout le temps, je suis écœuré et il y en a une maudite gang comme moi qui sont écœurés icitte, il y a toujours une gang de chialleux qui critique contre le comité qui fait du bon travail, moi j’en ai plein mon hostie de cul et je m’en-va* ».

**6. Clôture de la réunion**

6.1 **Motion d’ajournement** - L’ordre du jour étant à terme, il est :

 Proposé par : Camarade Claude Michaud

 Appuyé par : Camarade Marcel Pedneault

 Adopté à l’unanimité

6.2 Cérémonie de clôture. L’assemblée a été ajournée à 20:25h

6.3 Prochaine assemblée générale le 13 août 2019 à 19h00

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

 Camarade Richard Octeau Camarade Maurice Leblanc

Secrétaire Président

**LISTE DES ANNEXES** :

Annexe A Ordre du jour

Annexe B État financier

Annexe C Accomplissements du comité du fonds du coquelicot depuis la dernière assemblée

Annexe D Rapport de l’Administrateur de l’adhésion